

NARBONNE.

Page 21

Bernard Devic, réélu à la présidence du parc régional

LÉZIGNAN.

Page 37

Le vent allié des vignerons coopérateurs

JAL
NOUS SOMMES HABILITÉS
À PUBLIER VOS
**ANNONCES
LEGALES
ET JUDICIAIRES**
LEGALE@LEPETITJOURNAL.NET

FABREZAN.

Le comité des fêtes s'est transformé en Maîtres - brasseurs

Page 33



BRAM.

Un forum qui a permis aux associations de se faire connaître



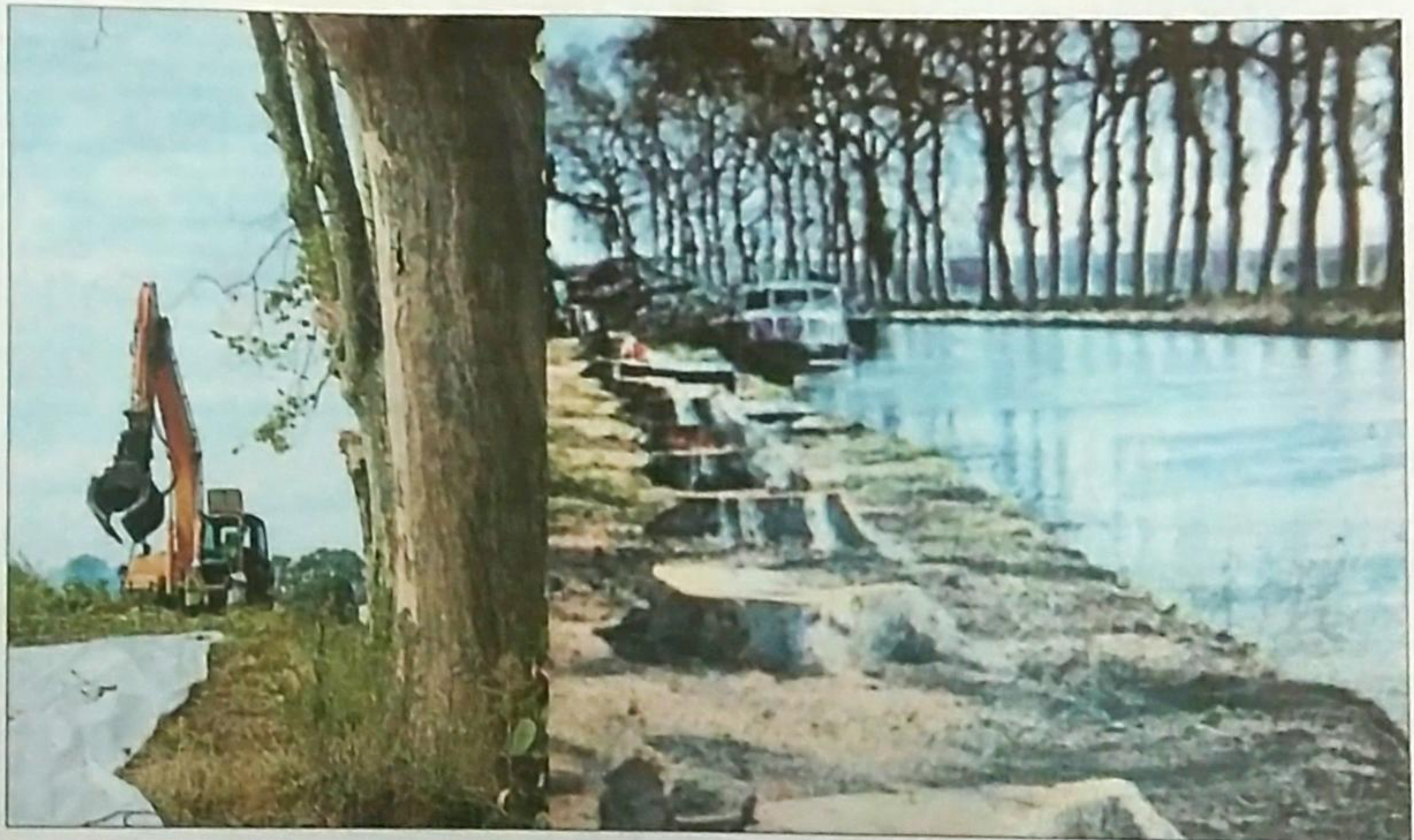
Le forum des associations, à Bram a été une réussite. Il a permis, surtout, aux associations de se faire mieux connaître, de se retrouver et de s'organiser pour le programme de leurs activités

Page 14

LE CANAL DU MIDI DÉFIGURÉ.

Pôvres platanes centenaires

TROP VITE TRONÇONNÉS



Il n'y avait pas le feu ! les tronçonneuses lancées par quelques bureaucrates parisiens, parce qu'ils étaient soi-disant malades, font un ravage sur les bords du Canal du Midi, défigurant l'oeuvre de Riquet, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Sur les 42.000 platanes centenaires qui bordent le Canal, plus de 17.000 ont été décapités. Quelle tristesse !

Page 2

Roquefort-des-Corbières.

Final en apothéose au « Bistrot des Amis »

Page 39

Camplong.

Des Estivales dans une folle ambiance



Ainsi ont pris fin ces 2 mois de pleine convivialité à mode camplonnaise (unique).

Page 33

Talairan. Le troupeau du berger investit le village



Villesèque-des-Corbières. Max, le doyen, honoré



Honoré par le Club de l'Age d'Or qui a fêté l'anniversaire de la doyenne et du doyen...

Page 30

COURSAN.

Page 25

L'Aude...
Quelle Histoire

CARCASSONNE.

Page 5

Un livre attachant
de Max Santoul

CARCASSONNE.

Page 5

L'agenda
des vides-greniers

Également acteurs...

Les vignerons coopérateurs au cœur de la transition énergétique



Acteurs de la transition énergétique autour du président de la SODEL Daniel Sendrous.

Les éoliennes qui fleurissent depuis quelques années dans notre paysage audois, qui en enchantent plus d'un et en chagrinent d'autres ont fait l'objet de réflexion de la part de nos amis vignerons.

Une union parfaite en osmose avec la politique de transition énergétique, choix de l'Occitanie et de la France.

Acteurs locaux, nos vignerons font le choix d'être des acteurs impliqués dans la transition énergétique, autour d'un projet totalement novateur, qualifié d'unique qui ne demande qu'à voir le jour sur leur territoire. Un endroit emblématique

afin de présenter ce projet, celui de la cave du Chai des Vignerons, la plus ancienne cave du département créée en 1909.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Voir pousser ses éoliennes à la vitesse du vent en étant simples spectateurs, les vignerons ont dit non ! On entre en action...

Trois caves coopératives se sont unies, en mode réflexion depuis 2010 pour donner naissance à ce projet, autour d'une structure, la SODEL (Société de développement économique du Lézignanais). L'aboutissement d'une coopération qui fédère

l'ensemble des adhérents de 3 caves, et impacte 400 familles, ainsi qu'un bassin d'emploi estimé à 500 personnes (permanents et saisonniers réunis).

« Le Chai des Vignerons » pour Lézignan et Conilhac-Corbières, la « cave de l'Avenir » de Montbrun, la cave « Les 2 Terroirs » de Tourouzelle.

Ce projet coopératif, est marqué du sceau unique, car une vraie prise en main de leur destin pour les agriculteurs, afin de ne pas rester « en rade » dans un monde qui se transforme de plus en plus vite. Un projet « novateur » en énergie positive en Occitanie, identité, diversité, ru-



Vignerons, vingerons, élus réunis.

ralité.

Pour se faire, la SODEL s'est associée à l'énergéticien EOS Wind et au bureau d'étude ENERPOLE pour s'assurer des compétences en développement éolien et exploitation.

RÉPONDRE À LA CONSOMMATION ANNUELLE DE 69 500 HABITANTS

Un projet coopératif de 20 éoliennes (dont 5 en repowering) réparties en 4 parcs, pour une capacité totale de 50 MW, pour répondre aux

besoins en énergie de 69 500 habitants (chauffage inclus), soit l'équivalent de Carcassonne et de la région Lézignanais, Corbières, Minervois. Les communes d'implantations sont au total 5 : Lézignan-Corbières, Conilhac, Escales, Montbrun-des-Corbières, Tourouzelle, dont les maires appuient ce projet.

NE PAS LAISSER LE MONOPOLE DES BÉNÉFICES AUX SEULS INDUSTRIELS

Tirer ressources et profits

de cette énergie dans le but de dynamiser leur activité et le territoire, en ne regardant pas « passer les masques », mais bien impliqués dans la démarche de développement durable. Ce projet ouvre des perspectives de développement et de modernisation concrètes pour les caves (modernisation de l'outil de production, pérenniser l'activité viticole, organisation de circuits courts pour la vente de produit locaux).

Pour les communes, les retombées financières seront au rendez-vous

Exemple, sur Montbrun, le projet équivaldrait à 20% des financements de la commune.

L'estimation pour l'intercommunalité est établie à 68 000€ de retombées fiscales par an pour un parc (28 000€ pour l'Aude, 3 500€ pour la région). Soit un total de 40 000€ par an aux bénéfices des collectivités).

VIN, VENT, SOLEIL...

Daniel Sendrous : président du Cru Corbières et président de la SODEL : « Ce projet est une histoire d'hommes, notre volonté est celle de pérenniser la viticulture grâce au vent, en met-

tant au cœur de l'action, notre métier la vigne et le vent en qualité d'acteur principal ».

Robert Broto : membre fondateur de la SODEL, de préciser que « les vignerons sont amoureux de ce terroir, que le vent protège la vigne des maladies, il est une ressource inépuisable et doit d'abord profiter aux acteurs paysagers que sont les agriculteurs locaux, avec de surcroît des retombées économiques pour les communes et communauté de communes. Notre territoire est particulièrement balayé par le vent, autant valoriser cette ressource pour un bénéfice commun ».

Ce partenariat innovant

entre les vignerons coopérateurs de la SODEL et l'énergéticien EOS Wind permettra :

Que le capital de chaque société de projet (une pour chaque parc) soit détenu à leur création, à 40% par la SODEL et 60% par EOS Wind. Lors de la mise en service des parcs, la SODEL pourra choisir, soit de céder sa participation, soit de rester actionnaire pour toute la durée d'exploitation (à hauteur de 7% pour chaque cave).

Pour les vignerons coopérateurs, une façon de diversifier leurs revenus, d'ouvrir d'autres perspectives afin de moderniser leurs exploitations, s'ouvrir à l'export etc.

Le vent énergie inépuisable comme « matière » première au service des vignerons en association avec un énergéticien, va signer une nouvelle avancée dans l'histoire de la ruralité. Cela en consolidant l'identité agricole et culturelle de la viticulture, activité emblématique de l'Aude.

Le projet est bien là « ficelé », voulu, défendu par tous les acteurs de la transition énergétique (vignerons, énergéticiens, élus). Ces 4 projets doivent être instruits d'ici fin 2019, la balle est dans le camp des décideurs institutionnels.

A noter que Danièle Héryn députée (1ère circonscription) présente au Chai des Vignerons, appuiera ce pro-



Projet éolien porté par la SODEL (Vin.Vent.Soleil).

jet novateur.

Le président du Cru Corbières a invité l'assemblée à

un buffet dinatoire, et devinez, là aussi, le vent s'était posé en invité.